

Correction – Développement construit

La Constitution de 1946 et la IV^e République

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant comment les Français se donnent de nouvelles institutions entre 1945 et 1947, puis les fragilités de la IV^e République à ses débuts.

1. Comprendre le sujet

Le sujet a deux volets, annoncés par « puis » : comment les nouvelles institutions sont adoptées, puis pourquoi la IV^e République est fragile dès ses débuts. Les bornes vont de 1945 (référendum d'octobre) à 1947 (premier président, fin du tripartisme). Tu dois connaître les étapes : refus de la III^e République, Assemblée constituante, démission du général de Gaulle, premier projet rejeté, Constitution adoptée en octobre 1946. Explique aussi le fonctionnement du régime : parlementaire, dominé par l'Assemblée nationale. Hors-sujet : raconter la chute de la IV^e République en 1958 ou la guerre d'Algérie ; cela peut seulement servir d'ouverture.

2. Les repères à mobiliser

- 21 octobre 1945 : référendum, les Français refusent le retour à la III^e République
- Tripartisme : PCF, SFIO et MRP gouvernent ensemble
- 20 janvier 1946 : démission du général de Gaulle
- 5 mai 1946 : premier projet de Constitution rejeté par référendum
- 16 juin 1946 : discours de Bayeux, de Gaulle réclame un exécutif fort
- 13 octobre 1946 : second projet adopté par référendum
- 27 octobre 1946 : promulgation de la Constitution de la IV^e République
- Janvier 1947 : Vincent Auriol, premier président de la IV^e République

3. Le plan

1. Le refus de la III^e République

- La III^e République jugée responsable de la défaite de 1940
- Référendum du 21 octobre 1945 : plus de 96 % pour une Assemblée constituante
- Le tripartisme (PCF, SFIO, MRP) ; de Gaulle démissionne en janvier 1946

2. Une Constitution adoptée difficilement

- Premier projet rejeté en mai 1946 ; discours de Bayeux (juin 1946)
- Second projet approuvé le 13 octobre 1946
- Un régime parlementaire : Assemblée nationale élue au suffrage universel direct, président aux pouvoirs limités (Vincent Auriol)

3. Un régime fragile dès 1947

- Mai 1947 : Paul Ramadier renvoie les ministres communistes, fin du tripartisme
- Grèves de la fin de 1947 ; de Gaulle fonde le RPF (avril 1947) contre le régime

- Des gouvernements sans majorité stable

4. Le développement construit rédigé

En 1945, la France libérée doit se doter de nouvelles institutions, car le régime de Vichy a fait disparaître la III^e République en 1940. Comment la **IV^e République** naît-elle entre 1945 et 1947, et pourquoi est-elle fragile dès ses débuts ? Nous verrons le rejet de la III^e République, l'adoption de la Constitution, puis les premières difficultés du régime.

D'abord, les Français refusent de revenir à la III^e République, jugée responsable de la défaite de 1940. Lors du référendum du **21 octobre 1945**, plus de 96 % des suffrages exprimés décident que l'Assemblée élue le même jour sera constituante. Trois partis y dominent : le PCF, la SFIO et le MRP, qui gouvernent ensemble ; c'est le tripartisme. En désaccord avec eux, de Gaulle démissionne en janvier 1946.

Ensuite, la Constitution est adoptée difficilement. Un premier projet, qui donnait l'essentiel du pouvoir à une assemblée unique, est rejeté par référendum en mai 1946. À Bayeux, en juin 1946, de Gaulle réclame en vain un exécutif fort. Le second projet est approuvé le 13 octobre 1946. La **Constitution du 27 octobre 1946** crée un régime parlementaire : l'Assemblée nationale, élue au suffrage universel direct, domine, et le président de la République, Vincent Auriol en 1947, a peu de pouvoirs.

Enfin, le nouveau régime est fragile dès ses débuts. En 1947, la guerre froide divise la majorité : en mai, le président du Conseil socialiste Paul Ramadier renvoie les ministres communistes, ce qui met fin au tripartisme. De grandes grèves éclatent à la fin de l'année. De plus, de Gaulle fonde en avril 1947 le **RPF**, qui combat ces institutions. Les gouvernements, sans majorité stable, se succèdent rapidement.

Ainsi, entre 1945 et 1947, les Français se donnent une nouvelle République, démocratique et sociale, mais dominée par les partis et vite instable. Cette faiblesse explique en partie sa chute en 1958, pendant la guerre d'Algérie.

Le piège de ce sujet. Ne confonds pas la Constitution de 1946 avec celle de 1958 : sous la IV^e République, le président a peu de pouvoirs et c'est l'Assemblée nationale qui domine. N'oublie pas non plus que de Gaulle s'oppose à ce texte.